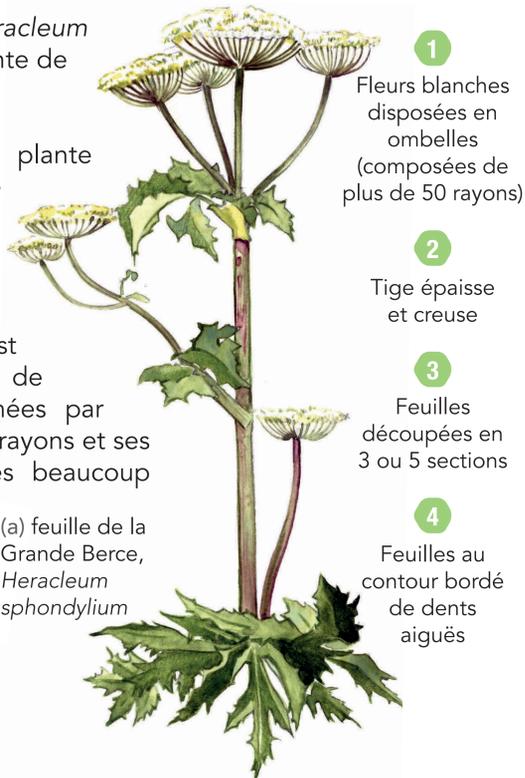


La Berce du Caucase, un géant en région !

FAISONS PLUS AMPLE CONNAISSANCE...

La Berce du Caucase, *Heracleum mantegazzianum*, est une plante de la famille des Apiacées (Ombellifères).

Il s'agit de la plus grande plante herbacée d'Europe. Elle ne passe donc pas inaperçue ! Elle peut être confondue avec la Grande Berce présente naturellement dans nos régions. Cette dernière est plus petite (1,50 m maximum de hauteur). Les ombelles formées par ses fleurs comptent moins de rayons et ses feuilles présentent des lobes beaucoup moins aigus (a).



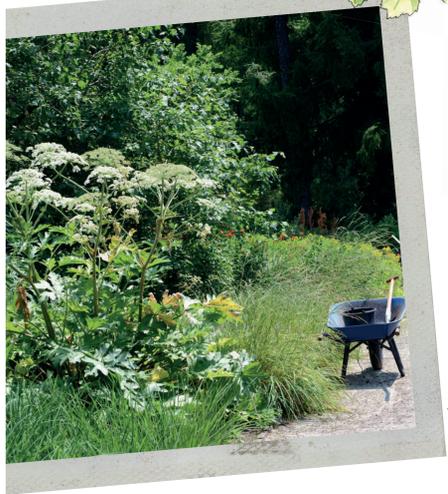
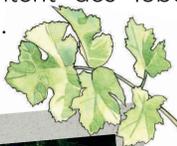
1 Fleurs blanches disposées en ombelles (composées de plus de 50 rayons)

2 Tige épaisse et creuse

3 Feuilles découpées en 3 ou 5 sections

4 Feuilles au contour bordé de dents aiguës

(a) feuille de la Grande Berce, *Heracleum sphondylium*



© Icrms

Mensurations

Hauteur : 2 à 5 m
Taille des feuilles : 50 cm à 1 m
Taille des ombelles de fleurs : jusqu'à 50 cm de diamètre.
Diamètre de la tige : 10 cm ou +



UNE PLANTE D'ORNEMENT DEVENUE INVASIVE !



La Berce du Caucase est originaire, comme son nom l'indique, de la région du Caucase, à l'extrême sud-est de l'Europe, une région frontière entre l'Europe et l'Asie.

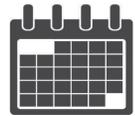
Cette plante a été introduite au XIX^{ème} siècle en Europe de l'ouest comme plante d'ornement dans les parcs et les jardins. Sa très grande taille ainsi que sa floraison en ombelles de petites fleurs blanches ou jaunes verdâtres étaient fort prisées.

Elle s'est ensuite échappée dans le milieu naturel et a développé son caractère envahissant à partir du milieu du XX^{ème} siècle.

OÙ ET QUAND POUVEZ-VOUS ME RENCONTRER ?

Espèce à l'origine montagnarde, il est possible de l'observer maintenant sous d'autres climats et la région Centre-Val de Loire ne fait pas exception. La Berce du Caucase est présente sur l'ensemble des départements de la région sur quelques stations isolées. Elle est notamment très abondante en aval de la Théols depuis Issoudun (Indre, 36).

L'espèce préfère les sites ensoleillés comme les abords de cours d'eau, les talus de routes ou de voies de chemin de fer, les lisières ou clairières, les friches et les pâturages. Elle est facilement repérable en période de floraison. Il est difficile de l'éradiquer, car ses graines peuvent rester plusieurs années en dormance... Elle peut donc réapparaître sur un site où tous les pieds ont été arrachés.



Floraison
juin-juillet

Fructification
août-octobre

LES GESTES CLÉS À ADOPTER

1



Ne pas toucher

Dans tous les cas, évitez de manipuler la Berce du Caucase. Il existe des spécialistes de l'arrachage de cette espèce qui interviennent avec des équipements de protection adéquat.

Soyez vigilant si vous pratiquez des activités dans des zones où la Berce du Caucase a été signalée.

2

En cas de contact et de réaction, consultez un médecin, ou appelez le 15.

Dans le cas d'un contact de la sève avec la peau

Il est recommandé d'absorber un maximum de sève avec un mouchoir ou un tissu, sans frotter, puis de laver la zone concernée.

Il convient ensuite d'éviter toute exposition au soleil ou à la lumière artificielle de cette zone pendant plusieurs jours. Portez une tenue couvrante pour protéger la zone.

Lavez les vêtements qui ont été au contact de la sève pour éviter tout nouveau contact avec votre peau.

Dans le cas d'un contact avec les yeux

Rincez abondamment en faisant couler l'eau de l'intérieur vers l'extérieur de l'œil (durant 10 minutes au moins). Portez des lunettes de soleil et consultez un spécialiste.

3



Ne pas en acheter !

La Berce du Caucase est en vente libre. Il est notamment facile d'en acheter sur Internet. Sa commercialisation est malheureusement encore autorisée.

Pour embellir vos jardins, préférez d'autres espèces, locales de préférence.

Ne favorisez pas sa dispersion en l'achetant.

La Berce du Caucase, une sève brûlante !



QUELS RISQUES POUR L'HOMME ?

La sève de la Berce du Caucase contient des substances phototoxiques, les furanocumarines : protéines qui réagissent à la lumière du soleil et entraînent des lésions sur la peau.



© Chéris

Le contact cutané avec la sève, puis l'exposition au soleil provoquent des brûlures qui peuvent être très impressionnantes et graves.

La peau devient rouge. De grandes cloques apparaissent au bout d'un ou deux jours. De même, le contact avec les yeux puis l'exposition au soleil peut entraîner des lésions importantes.

QUELS RISQUES POUR LA BIODIVERSITÉ ?

Aujourd'hui, la Berce du Caucase est considérée comme une plante exotique envahissante en France : elle se multiplie par propagation de ses graines, en général en suivant les cours d'eau. Elle peut créer un tel couvert végétal, qu'elle empêche les autres espèces de pousser là où elle est implantée. En raison de sa croissance rapide et de sa grande taille, elle prend facilement beaucoup de place et monopolise la lumière disponible au détriment des espèces plus petites, entraînant la diminution voire la disparition d'espèces locales.

Elle est inscrite depuis 2017 sur la liste des espèces invasives préoccupantes de l'Union Européenne.